

# COMMUNE DE WATTEN

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/184

### INTERDICTION DE CIRCULATION CITÉ JEANNE D'ARC TRAVAUX SUR LE RESEAU HTA

Le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,  
Vu la demande présentée par la société VF ELECTRO à Neuf-Berquin, qui va réaliser des travaux d'implantation de poteau HTA et de raccordement des câbles HTA  
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier

#### ARRÊTE

**Art 1** : La circulation sera interdite pour tous les véhicules (sauf riverains) aux abords du chantier situé dans la cité Jeanne d'Arc le 19/08/2024.

**Art 2** : Le stationnement sera interdit aux abords de chantier.

**Art 3** : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation réglementaire. L'entreprise s'assurera du maintien d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier, **ainsi que du maintien de la collecte d'ordures ménagères par le SIROM Flandre Nord le lundi 19/08/2024.**

**Art 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise VF ELECTRO
- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire de transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs-pompiers

Fait à WATTEN, le 06/08/2024  
Le Maire.

\*\*\*\*\*

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



  
Daniel DESCHODT.